

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA



Commune
de Berdorf

Enseignement musical Division inférieure

Année scolaire 2020/2021

Cours de musique, correspondant à l'enseignement musical de la division inférieure telle qu'elle est définie par la loi du 28 avril 1998 portant harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, destinés aux enfants et adultes de la commune.

Les cours suivants sont offerts en collaboration avec l'Harmonie Berdorf.

DETAILS DES COURS

FORMATION INSTRUMENTALE Cours de 20 à 30 min / semaine (avancés: 45 à 60 min / semaine)	bois: clarinette, saxophone cuivres: trompette/bugle/cornet
Conditions d'admission	- avoir accompli les 2 ans d'Éveil musical ou 1 année de solfège ou exceptionnellement sur recommandation du chargé de cours/test d'admission - à partir du cycle 3.1 de l'Ecole Fondamentale - dispense de 2 ans accordée aux adultes
Note	- La fréquentation des cours de solfège jusqu'à la 4e année (1ère mention) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale.

LIEUX ET HORAIRES DES COURS

Les horaires des cours individuels seront fixés en concertation avec les chargés de cours avant la rentrée scolaire.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 15 septembre 2020.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont pris en charge par la Commune.

RENSEIGNEMENTS

Harmonie Berdorf
Monsieur Manternach René, Président (tél: 79 07 17)

Fiche d'inscription 2020/2021

Les formulaires d'inscriptions sont à adresser pour le 1^{er} juillet 2020 au plus tard à :

Cours de musique de la Commune de Berdorf
69 rte de Consdorf
L-6551 Berdorf

La fiche est à remplir également par les anciens élèves !

Nom et prénom de l'élève															
Lieu et date de naissance															
Matricule national															
Le (la) soussigné(e)															
Nom et prénom (parents/tuteurs)															
Rue et numéro															
Code postal et localité															
Téléphone et/ou GSM															
E-Mail															
désire inscrire mon fils <input type="checkbox"/>				ma fille <input type="checkbox"/>				désire s'inscrire <input type="checkbox"/>				ancien élève <input type="checkbox"/>		nouvel élève <input type="checkbox"/>	

aux cours de musique suivants

Formation instrumentale (petits cuivres)	Instrument:
--	-------------

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives:

Ecole / Conservatoire

Années d'études	Éveil musical (Initiation à la musique):		
	Solfège:		
	Instrument (préciser):		
Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole de musique de l'UGDA et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts...)		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

L'Ecole de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

L'Ecole de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos ou bien de filmer pendant les activités et cours organisés par l'Ecole de musique de l'UGDA et d'utiliser ce matériel audiovisuel dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. Ne seront prises que des images de groupes. Les images prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

Au cours d'une même année, un élève ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, dans une même branche (extrait du règlement grand-ducal du 10 avril 2020).

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, des droits d'inscription (non remboursables), mentionnés dans la présente publication, et les approuve.

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).